

# Le PS pousse (encore) sa réforme fiscale

**Le cabinet du ministre Lacroix a inscrit la fin de la télé-redevance et la baisse des droits de succession et de donation au menu du prochain gouvernement wallon.**

**FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE**

Le PS n'en a pas terminé. Après l'ambiance de fin qui régnait dans les cabinets wallons la semaine dernière, certains ministres socialistes font maintenant le forcing pour faire passer une série de mesures.

La scène a des allures de baroud d'honneur socialiste. «*Tant qu'on est là, on travaille. C'est d'ailleurs le message donné par Maxime Prévot au Parlement lundi*», lance un cabinetard socialiste. Le chef de file des humanistes en Wallonie a effectivement expliqué qu'il entendait boucler une série de dossiers fondamentaux sur lesquels il était parvenu à décrocher un accord avec son partenaire socialiste et il l'a redit en gouvernement hier.

Il n'en fallait pas tant pour relancer la machine socialiste. Depuis mercredi, les invitations aux conférences de presse s'enchaînent. Le fameux cadastre des intercommunales est dévoilé.

Mais la cerise sur le gâteau so-

cialiste arrivera dans la journée de mercredi. Ressortie des caisses, la réforme fiscale de Christophe Lacroix a été discrètement introduite, via «une procédure silencieuse», dans le menu des prochains intercabineaux en vue d'être examinée par les ministres jeudi prochain. Même si, au PS, on parle d'une version light de la réforme, expurgée de la hausse de l'IPP ou d'une taxe sur les robots, on vous laisse imaginer la tête des humanistes. À la louche, on y trouve la suppression de la télé-redevance, la baisse des droits de succession et des droits de donation. «*Ce sont tous les points sur lesquels il y avait un accord*», affirme une source socialiste.

Concernant, la baisse des droits de succession et de donation, elle toucherait les immeubles du cercle familial pour lesquels les nouveaux propriétaires effectuent des travaux économiseurs d'énergie.

## **Fin de la télé-redevance**

La note sur la télé-redevance évoque, elle, sa suppression d'ici 2 ans, une première tranche en 2018 et son extinction en 2019. On se défend même de vouloir raser gratis. «*Il y a un accord pour compenser la perte de recettes les deux premières années par l'apport de la DLU. Nous*

*avons l'occasion d'avancer. Les présidents du PS et du cdH ont marqué leur accord il y a quelques semaines et le MR en fait sa priorité pour son retour au pouvoir*», estime un proche de l'Elysette. Un autre socialiste,

plus perfide: «*Le cdH et le MR peuvent reporter cette mesure mais on pourra au moins dire que le PS avait déjà déposé cette proposition.*»

Côté cdH, on ne sait évidemment plus trop à quel Saint se vouer.